

**PROVINCE DE QUÉBEC**  
**Municipalité de Sainte-Famille Île d'Orléans**

**Aux Contribuables de la susdite municipalité**



**AVIS PUBLIC**

**EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ par la soussignée,  
Sylvie Beaulieu de la susdite municipalité,**

**AVIS PUBLIC EST DONNÉ DE CE QUI SUIT**

**QUE** le Conseil municipal de Sainte-Famille-de-l'Île-d'Orléans, adoptera les prévisions budgétaires pour l'année 2023, ainsi que le programme triennal d'immobilisations 2023-2025, lors d'une séance extraordinaire qui sera tenue le 12 décembre 2022, à 19 h, à la salle du conseil municipal.

Au cours de cette séance extraordinaire, les délibérations du Conseil et la période de questions porteront exclusivement sur le budget ainsi que le programme triennal d'immobilisations 2023-2025.

Donné à Sainte-Famille-de-l'Île-d'Orléans, ce 14<sup>ème</sup> jour du mois de novembre deux mille vingt-deux.

  
Sylvie Beaulieu g.m.a.

Directrice générale / secrétaire-trésorière